



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MBR NF
A

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

N° 35990 GEND/RGPIC/GGD60
du 14 novembre 2012

*Le lieutenant-colonel BOGET,
commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,*

*à Madame Marie BANÂTRE, direction départementale des territoires –
service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue Jean
Racine – BP 317 – 60021 BEUVAIS Cedex.*

Objet : Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de Creil prescrit le 21 septembre 2012.

Référence : Votre correspondance en date du 29 octobre 2012.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Creil prescrit le 21 septembre 2012.

Bien qu'une caserne occupée par des unités de gendarmerie existe déjà dans la commune de Creil, aucune observation n'est à formuler concernant les servitudes d'utilité publique. En effet, aucune modification n'est en cours, ni envisagée concernant cette unité.

La gendarmerie nationale n'étant pas concernée par la révision de ce PLU, il ne semble pas nécessaire d'associer l'un de ses représentants à l'élaboration de ce document, mais cette institution se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.